

<https://www.zurbains.com/actualites/masque-obligatoire-dans-les-lieux-clos-a-partir-du-1er-aout-2020.html>



# Masque obligatoire dans les lieux clos à partir du 1er août 2020

- Actualités -



Date de mise en ligne : mercredi 15 juillet 2020

---

Copyright © Zurbains - Tous droits réservés

---

# Après le manque de masques... Le port obligatoire

Les Français vont pouvoir continuer d'exercer leur art de la critique. Après le manque de masques au mois de mars, et leur efficacité mise en doute, les Français décriaient largement la mauvaise gestion de la crise sanitaire. En juillet, alors que les stocks sont largement disponibles, les Français ne portent que peu les masques à disposition. Le gouvernement sera alors contraint de rendre le port des masques obligatoires. Les Français critiquent de nouveau cette décision... En arguant de son efficacité cette fois-ci contestée.

## Macron annonce le masque obligatoire

**Le port obligatoire du masque, jusqu'alors cantonné aux seuls transports publics depuis le déconfinement le 11 mai, sera étendu à tous les lieux clos dès le 1er août**, a plaidé le chef de l'Etat, en déplorant une situation jusqu'alors "un peu erratique", lors d'une interview sur TF1 et France 2. Le Québec a déjà pris une mesure similaire et le port du masque sera obligatoire dans les magasins en Angleterre à partir du 24 juillet pour éviter un rebond de l'épidémie.

## Une demande des médecins

Cette mesure répond à une demande de nombreux médecins. Le port du masque est un "moindre mal" pour éviter un reconfinement qui "serait catastrophique", a estimé mardi Philippe Juvin, chef des urgences de l'hôpital Pitié-Salpêtrière à Paris.

[Emmanuel Macron](#), lui-même, a mis en garde contre une épidémie qui "repart un peu" - le taux de contamination par malade est à nouveau légèrement supérieur à 1 - tout en affirmant que "nous serons prêts" en cas de "recrudescence", notamment grâce à des "stocks et des approvisionnements sécurisés".

Les dépistages virologiques, par des tests PCR après prélèvements dans le nez, seront en outre désormais possibles sans ordonnance.

En revanche, d'éventuels nouveaux confinements se feraient localement, a assuré le chef de l'Etat, avec pour consigne "d'isoler le plus localement possible et donc le plus vite possible". La rentrée scolaire de septembre sera "quasi-normale" sous réserve de forte reprise de l'épidémie, a-t-il insisté.

*Post-scriptum :*

L'adresse originale de cet article est <https://www.francetransactions.com/...>